

Perte / vol carte d'identité MINEUR

- Remplir une pré-demande, sur Internet, sur le site : <https://passeport.ants.gouv.fr/>

Le jour du rendez-vous, venir, soit avec le n° de pré-demande, soit avec le récapitulatif de pré-demande imprimé.

- Si le demandeur ne possède pas de passeport valide, acte de naissance intégral (- de 3 mois) de la mairie du lieu de naissance avec filiation **seulement** si votre ville de naissance n'est pas affiliée au système de dématérialisation des actes de naissances, vérifier sur : <https://ants.gouv.fr/Les-solutions/COMEDDEC/Villes-adherentes-a-la-dematerialisation>
- Pour les personnes nées à l'étranger, pas besoin d'acte de naissance.
- Original** de la facture électricité **ou** eau **ou** téléphone mobile/fixe/internet (moins de 1 an) **ou** dernier avis d'imposition ou de non-imposition **ou** assurance habitation en cours de validité.
- 1 photographie d'identité conforme (couleur ou noir-et-blanc, **moins de 6 mois**), sans lunettes et expression neutre, visage dégarni et rien dans les cheveux, non découpée, sans défaut ni pliure, avec le fond uni.



La photo sera découpée par l'agent le jour du rendez-vous

Présence du mineur obligatoire

- Déclaration de perte (à retirer en mairie délivrant les cartes d'identités/passeports) **ou** déclaration de vol de la gendarmerie ou police nationale, ou police étrangère.
- Timbre fiscal de 25 euros payable lors de la pré-demande sur internet, ou disponible dans les bureaux de tabac.
- Attestation d'hébergement
- Original** de la carte d'identité des 2 parents **(Obligatoire)**.
- Si divorce : jugement de divorce.
- En cas de résidence alternée, fournir les 2 justificatifs de domicile du père et de la mère et la carte d'identité du père et de la mère.
- Si séparation à l'amiable, lettre manuscrite du parent non-accompagnant le mineur qui
- fait la demande et carte d'identité du même parent.
- Dans le document CERFA jaune, remplir l'autorisation parentale présente dans la double-page intérieure, les 2 cadres au centre de la page de droite

Les instructions de dossiers ne sont que sur rendez-vous, prendre rendez-vous sur le site internet RDV360